

OFFRE D'ÉTÉ
Du 21 juin au 16 septembre
Jusqu'à 20% de remise* en papeterie

PAPETERIE
Librairie Papeterie 6 place de la Cathédrale - COLMAR - 03 89 24 14 14
Librairie Jeunesse 25 Grand'Rue COLMAR - 03 89 23 35 15
*voir conditions en magasin. Prix hors réductions, services. Prix compatibles avec le principe de l'égalité.

317847000

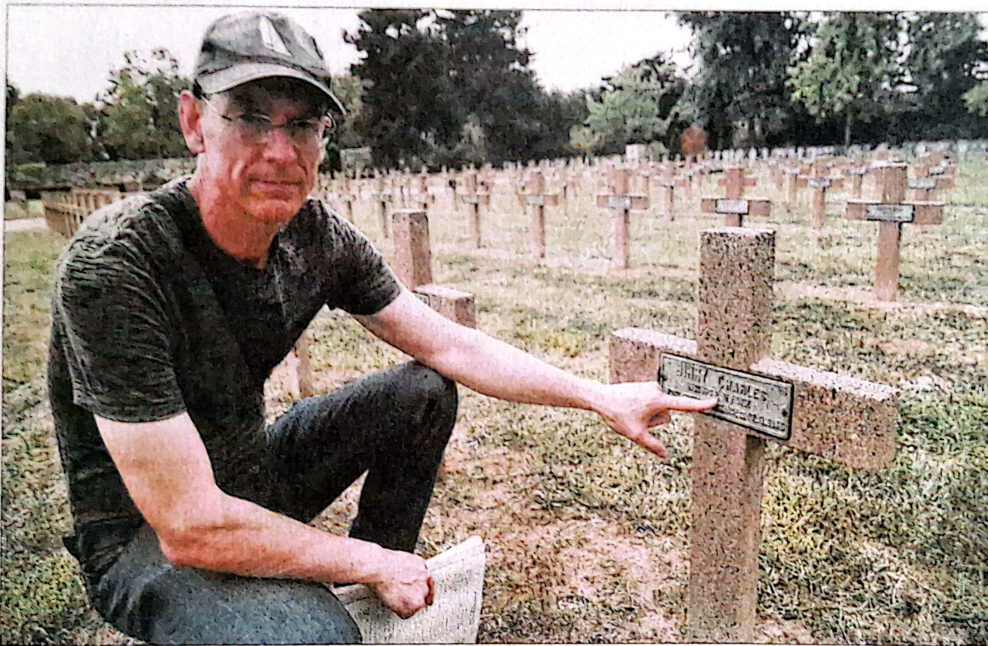
81^E ANNIVERSAIRE DE L'INCORPORATION DE FORCE

Nécropole de Colmar : à la recherche des Malgré-nous

Plus de 50 incorporés de force, pour beaucoup tombés en Normandie en 1944, sont enterrés dans le cimetière militaire de Colmar. Rien ne l'indique pourtant.

Laurent Kloepfer se rendra ce vendredi matin, 25 août, jour anniversaire de l'instauration de l'incorporation de force en Alsace-Moselle, dans plusieurs cimetières pour fleurir les tombes de Malgré-nous. Celui qui fait partie de l'association de gestion du musée mémoriel des combats de la Poche de Colmar à Turckheim déposera notamment des œillets sur plusieurs dizaines de sépultures de la nécropole de Colmar, rue du Ladhof.

Cinquante-cinq Alsaciens et Mosellans, enrôlés de force dans l'armée allemande, sont en effet inhumés dans ce vaste cimetière qui, selon la plaque informative de l'ONACVC (office national des anciens combattants et victimes de guerre), regroupe les corps de 2278 soldats ayant combattu durant les deux guerres mondiales. Le texte précise aussi la présence de huit déportés, 17 hommes réquisitionnés pour le service du travail obligatoire, 65 prisonniers de guerre mais aussi onze Polonais. Mais nulle mention de ces militaires contraints d'endosser l'uniforme ennemi.



Laurent Kloepfer a effectué un minutieux travail de recensement des incorporés de force à la nécropole de Colmar. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER

Une mention « A. L. »

C'est presque par hasard que Laurent Kloepfer a découvert leur existence. « Il y a un an, j'ai feuilleté le livre qui référence l'ensemble des soldats inhumés dans cette nécropole, explique-t-il. Et, en face de certains noms, je voyais la mention « A. L. ». Pour moi, il était évident que cela voulait

dire Alsacien-Lorrain ». Commence alors une véritable enquête. Ce passionné d'histoire embarque dans ses recherches Claude Herold, spécialiste du sujet de l'incorporation de force. Pour chaque soldat, ils vérifient, sur plusieurs sites en ligne (Mémoire des hommes, Geneanet notamment), le statut militaire de ces hom-

mes, leur unité, la date de leur décès et leurs parcours durant la guerre.

Laurent Kloepfer a ainsi listé, pour la nécropole de Colmar, 55 incorporés de force. Seules 13 plaques vissées sur les croix comportent la mention « A. L. » et une seule « incorporé de force ». « Malheu-

reusement, rien n'indique leur présence dans cette nécropole, alors même qu'on ne cesse de nous parler du devoir de mémoire. C'est comme s'ils avaient été enterrés anonymement », regrette l'intéressé qui publiera ce vendredi, sur la page Facebook du musée de Turckheim, les photos des sépultures avec le résultat de ses

recherches.

À Cronembourg, Breitenbach, Bergheim...

On pourra ainsi lire que Raymond Jean Helmer, né le 7 avril 1922 à Weitbruch, a été tué en juin 1944 dans la région de Saint-Mère-Eglise dans la Manche ; que Jules Jean Ebner, né à Kembs en le 8 juillet 1926 est tombé au front le 4 janvier 1945 à Obergeilbach, près d'Aix-la-Chapelle en Allemagne ; que Joseph Woog, né le 15 décembre 1914 à Weyersheim, est mort pour la France à Cherbourg, en juin 44. « La plupart ont été tués en Normandie », a pu constater Laurent Kloepfer.

Ce dernier a effectué le même recensement dans les nécropoles de Strasbourg/Cronembourg (27 incorporés), de Cernay (une douzaine), de Bergheim (trois tombes). « Il y a même un incorporé de force dans la nécropole de Breitenbach pourtant dédiée à la Première guerre mondiale ! » Il s'agit de Georges Lutt, originaire de Haguenau, décédé à l'Altenberg le 16 octobre 1944. Et comme à Colmar, aucune indication ne mentionne l'inhumation de ces Malgré-nous dans ces nécropoles.

Nicolas ROQUEJEFFRE

PLUS WEB

Voir le diaporama sur notre site internet